Livret d'accueil usagers



TOUT SAVOIR SUR L'ADIS

DÉCOUVRIR LES AVANTAGES

DANS CE LIVRET, TU TROUVERAS...

I) Tout savoir sur l'ADIS 1

1) L'ASSOCIATION

2) POUR QUI ?

3) DES SERVICES POUR CHAQUE BESOIN

II) Usager, membre, abonné avantage, quelle différence ? 1

1) TABLEAU DES AVANTAGES

2) ÊTRE ABONNÉ AVANTAGE POUR QUOI FAIRE ?
- a) Pour soutenir l'ADIS
- b) Pour les avantages

3) LA FACTURATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

III) Tout savoir sur ADIS social 1

1) L'ACCOMPAGNATRICE SOCIALE

2) CONTACTS

IV) Tout savoir sur ADIS service 1

1) BESOIN D'UNE INTERPRÈTE, COMMENT FAIRE ?

2) DES PRESTATIONS PROFESIONNELLES DE QUALITÉ
- a) Evaluation des besoins
- b) Préparation des interventions
- c) Respect des horaires
- d) Annulations

V) Protection des données personnelles

1) POURQUOI L'ADIS À BESOIN D'INFORMATIONS ?

2) QUELLES INFORMATIONS ?

3) QUELLE SÉCURITÉ ?

4) MES DROITS EN TANT QU'USAGER

TOUT SAVOIR SUR L'ADIS

1) ENGAGÉE POUR L'ACCESSIBILITÉ ET LA VIE SOCIALE DES SOURDS

Une association active
depuis 1981



Un collectif à l'écoute, ouvert et dynamique

Une langue commune :
la LSF



Une équipe bilingue de plus de 15 salariés sourds et entendants

Des actions
avec et pour
les Sourds



2) POUR QUI ?



LES PERSONNES SOURDES & MALENTENDANTES

Pour une accessibilité dans la vie personnelle, culturelle professionnelle et citoyenne



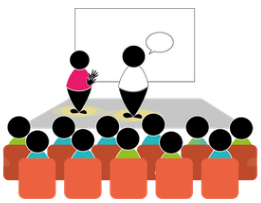
LES PERSONNES ENTENDANTES & DEVENUES SOURDES

Pour apprendre la langue des signes et découvrir la culture sourde



LES EMPLOYEURS

Pour permettre la communication au travail et sensibiliser les collaborateurs



ÉVÉNEMENTIEL & ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Pour construire un projet d'accessibilité et communiquer auprès du public sourd

3) DES SERVICES POUR CHAQUE BESOIN

ADIService

ADIService est un service d'interprètes professionnels payant, qui répond à tous types de demandes d'interprétation entre une personne sourde et une personne entendante.



Accessibilité

Communication fluide

Ethique profesionnelle

Membre du réseau national Trait-d'Union

ADISignes

Un service de formation



Pour tous·tes :
- Apprendre la LSF
- Être sensibilisé·e à la surdité

Pour les Sourd·es :
- Améliorer son français écrit
- Découvrir la linguistique
- Apprendre la LSF (pour les sourd·es étranger·es)

Apprentissage

Langues

Certifié Qualiopi

ADIS Anim'

Pour tous·tes : s'informer, découvrir, visiter, se rencontrer, faire vivre la culture sourde...

Culture

Accessibilité

Et des actions ciblées :



Seniors



Sourdaveugles



Familles



Personnes devenant ou devenues sourdes

Socialisation

Pair-aidance

ADISocial

Se faire accompagner en LSF, comprendre et réaliser les démarches administratives (dossiers, courriers...) et gagner en compétences.

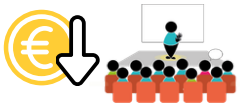
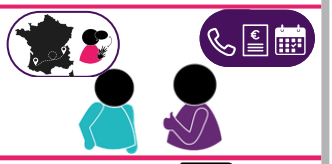


Autonomie

Confidentialité

Besoins ponctuels ou suivi régulier.

USAGER, MEMBRE OU ABONNÉ AVANTAGE QUELLE DIFFÉRENCE ?

	SIMPLES USAGERS	MEMBRES	ABONNÉS AVANTAGE
ADIS			
Participer aux **événements** et aux **animation** de l'ADIS 	✓	✓	✓
Recevoir la **newsletter** de l'ADIS 	✓	✓	✓
Voter aux assemblées générales 	✗	✓	✓
Soutenir l'ADIS, une association **millitante** et **engagée** 	✗	✓	✓
ADISAnim'			
Réductions pour certains événement 	✗	Tarif réduit pour certains événements	Accès OFFERT pour certains événements
Accès aux événements **"spécial membres abonnés"** 	✗	Si places restantes	Accès PRIORITAIRE et GRATUIT
ADISSocial			
Rendez-vous avec **l'accompagnatrice sociale** à l'ADIS, en visio ou à domicile 	✗	€	Nombre d'heure ILLIMITE
Accompagnement pour des rendez-vous extérieurs, en plus de l'interprète 	✗	€	Sur demande
ADISService			
Besoin d'un interprète dans une autre région de France ? **Mise en relation, gestion administrative et comptable avec un autre service d'interprètes** 	✗	✗	
Administratif facile et rapide : **Pas de devis à signer et prélèvement automatique** 	✗	✗	✓
Tarif des heures d'interprète 	€	€	€
Frais de **déplacements en Savoie** des interprètes 	€	€	Sous condition
Accès à **ADISchrono** : rdv à l'ADIS ou en vidéo pour passer un appel 	✗	€	
Possibilité **d'interprètes partagées** 	✗	✗	✓

1 mois d'abonnement
1 heure d'interprète
OFFERT

Offre de parrainage abonnés

PARRAIN ← → FILLEUL

COTISATION À PRIX RÉDUIT POUR LES ABONNÉS AVANTAGE

II) a) ÊTRE ABONNÉ AVANTAGE, POUR QUOI FAIRE ?





1) POUR SOUTENIR L'ADIS

Une association engagée et militante !

L'ADIS est une association active... Nous écoutons vos besoins, nous avons des idées, de la volonté et des personnes motivées pour les concrétiser ! Pour autant, il nous faut du carburant : des financements !
S'abonner à l'ADIS c'est rendre possible tous ces projets pensés avec vous et pour vous.
Le soutien des abonnés est essentiel ! Grâce à vous, nous nous lançons dans des projets ambitieux qui permettent des avancées pour les Sourds.

Vous voulez savoir quels sont les projets qui ont notamment pu exister grâce à votre soutien ?

MILITER

Rencontrer les **institutions** pour qu'elles deviennent **accessibles** : Ville de Chambéry, CAF, CPAM, cinéma sous-titrés, musées, permanences justice, vœux des maires...

CRÉER

Innover pour **s'adapter** : participer aux réflexions et **expérimentations** ayant mené à des projets comme le 114, l'UASS, le parcours des éléphants, le secteur Seniors de l'ADIS...

AGIR

Proposer des projets **qui vous plaisent** : nombreuses conférences, vendredis pour tous, projets pour les familles, pour les seniors, pour les Sourdaveugles, « livre en mains », « cerveau tonic »...

Être en lien avec les partenaires



Recueillir les besoins/envies des sourds



Organiser tous les événements



Créer des vidéos pour vous informer...





Notre travail est financé en partie grâce aux abonnés. Grâce à ça nous pouvons faire tout ça !



Et comme ça, l'ADIS bouge et avance... et avec elle : la société évolue !

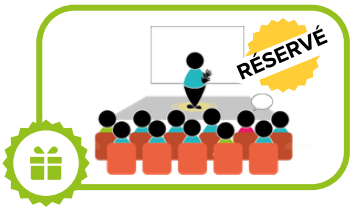
II) a) ÊTRE ABONNÉ AVANTAGE, POUR QUOI FAIRE ?



2) POUR LES AVANTAGES



Des rendez-vous GRATUITS avec **l'accompagnatrice sociale** à l'ADIS, en visio, à domicile ou pour des **rdv extérieur**.



Accès OFFERT pour certains événements,
Accès réservé aux événements **"spécial abonnés avantage"**

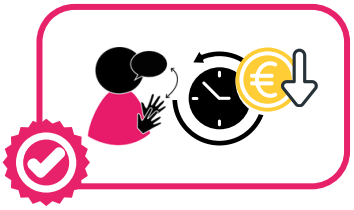


Accès GRATUIT à **ADISchrono** :
rdv pour passer un appel

Frais de déplacements en Savoie des interprètes OFFERT (sous condition)



Besoin d'un interprète dans une **autre région de France** ? Prise de contact, gestion administrative et comptable avec un autre service d'interprètes



Réductions sur le tarif des heures d'interprète



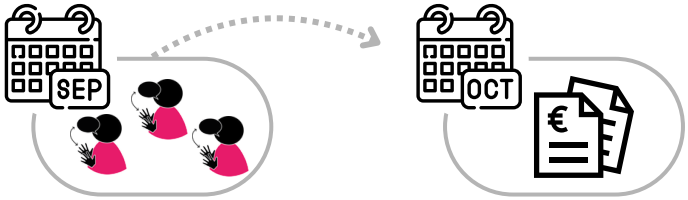
Administratif **facile et rapide** : pas de devis à signer + prélèvement automatique

Possibilité d'**interprètes partagées**

II) b) LA FACTURATION, COMMENT ÇA MARCHE ?



Les factures sont expédiées en début de mois pour les RDV avec interprète du mois passé.



MEMBRES

COTISATION ANNUELLE
Paiement 1 fois par **an**

38€ individuel

60€ couple

24€ - de 18 ans



Valable de Septembre à Août

HEURES D'INTERPRÈTE



Les factures sont à régler sous **quinze jours.**

SIMPLES USAGERS

HEURES D'INTERPRÈTE



Les factures sont à régler sous **quinze jours.**

Pour tout nouvel usager ou usager très occasionnel, un **chèque du montant de la prestation** est demandé lors de la **confirmation** du RDV.

ABONNÉS AVANTAGE

COTISATION ANNUELLE

14€ Prix réduit



Valable de Septembre à Août
Renouvellement automatique

ABONNEMENT
Paiement tous les **mois**

62€ individuel

100€ couple



HEURES D'INTERPRÈTE

2 choix possibles

1 **Je met 0€ sur mon comptes heure d'interprète**

J'utilise l'interprète quand **j'ai besoin**
Je paye les heures le **mois suivant**

Prélévement automatique



2 **Je met le nombre d'heure de mon choix sur mon *Comptes ADIS***

Nombre d'heure x 72,2€



Je **prépaye** des heures tous les mois.
Je les utilise quand je veux,
Elles sont **déduites** de mon ***Compte ADIS*** qui doit toujours **rester positif**



C'est mon argent !
Je le reprends quand je veux, sur demande à adisgestion@adis-savoie.fr

TOUT SAVOIR SUR ADIS SOCIAL



Notre accompagnatrice sociale est à vos côtés.

ABONNÉS AVANTAGE
SERVICE GRATUIT



Elle vous accompagne, en LSF, pour comprendre et réaliser des démarches administratives : courriers et dossiers divers (MDPH, CAF, retraite, justice...)

Elle vous permet de gagner en compétences et en autonomie (prise en main des outils numériques, création de comptes...)

Elle peut également vous accompagner sur certains rendez-vous.

Professionnelle bilingue soumise au secret professionnel, elle travaille toujours dans le respect de la personne accompagnée et dans l'objectif d'amener vers l'autonomie.



Vous pouvez la rencontrer ou la joindre le **lundi, mardi, jeudi et vendredi**.

CONTACTS

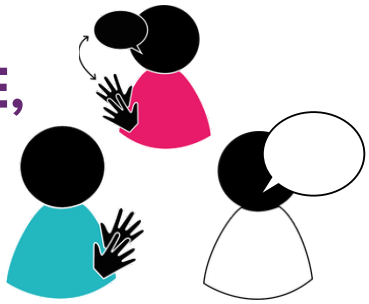
04 79 33 67 01

07 66 60 73 21
(Il est possible de la contacter en LSF en visio via Whatsapp)

adisocial@adis-savoie.fr

27 rue du Commandant Joseph Perceval 73000 Chambéry

IV) a) BESOIN D'UNE INTERPRÈTE, COMMENT FAIRE ?



JE DEMANDE



Je donne toutes les informations nécessaires
(Si besoin j'utilise la fiche info fournie en annexe)

J'indique **mes disponibilités**

Je détermine la **durée de présence** de l'interprète (1h minimum)

Je **m'engage** à payer même si le RDV a été **plus court**
Si le RDV est **plus long**, l'interprète a parfois l'obligation de partir.
Je prévoie la **durée nécessaire** au bon déroulement du RDV

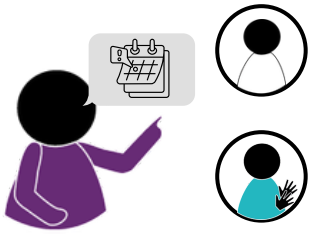
adiservice@adis-savoie.fr
04 79 33 67 01
06 35 53 03 96
27 rue Cdt J.Perceval
73000 Chambéry

Bonjour,
J'ai besoin d'une interprète pour 2 h, pour un rdv à la banque. Je suis disponible mardi 02 et le jeudi 04.
Merci d'avance

L'ADIS ORGANISE

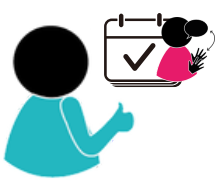


Le secrétariat fixe la date de RDV suivant les disponibilités de chacun
(Les demandes sont traitées dans l'ordre de réception)



Il envoie **la date** à **toutes les personnes concernées**
Une **pré-réservation** est alors mise en place

JE CONFIRME LA RÉSERVATION



SIMPLE USAGER

Un devis gratuit est établi systématiquement

Je retourne le **devis signé** pour accord et confirmation avant **la date écrite** sur le devis

MEMBRE

(Je peux demander un devis)

Je confirme ma **réservation**
Je suis alors **engagé**

ABONNÉS AVANTAGE

LA RÉSERVATION EST VALIDÉE
(Sans réponse avant la date limite, la pré-réservation est annulée)

IV)b) DES PRESTATIONS PROFESSIONNELLES DE QUALITÉ

ADIS service est un service d'interprètes professionnelles. Quelques points pour garantir le **bon fonctionnement** du service et toujours assurer une **prestation de qualité**.

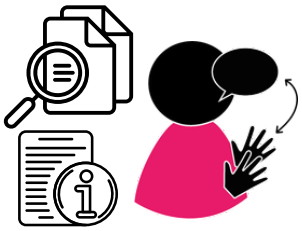
1) ÉVALUATION DES BESOINS



Seul le service d'interprètes est en mesure d'estimer la faisabilité, la difficulté et le nombre d'interprètes à mobiliser

Je fais confiance à l'ADIS sur l'évaluation du besoin, j'ai le droit de demander une explication si je ne comprends pas

2) PRÉPARATION DES INTERVENTIONS



Toute intervention nécessite une préparation en amont.
Certaines interventions demandent un travail de préparation plus important (AG, représentations théâtrales, conférences, formations...). Ce temps de préparation est pris en compte dans le tarif horaire.
Toutes les informations transmises servent uniquement de support de travail aux interprètes concernés, et sont protégées par le secret professionnel.

Je réponds le plus rapidement possible aux demandes de complément d'informations du service.

3) RESPECT DES HORAIRES



Si la durée du RDV n'est pas respectée, **l'interprète peut avoir l'obligation de partir**, soit pour assurer son intervention suivante, soit pour des raisons personnelles.
Si le rendez-vous dure plus longtemps et que l'interprète accepte de rester, le temps supplémentaire sera facturé par demi-heure en plus.

Si je suis en retard, l'interprète attendra 30 min puis partira. Je paierai quand même 1h d'interprétation.
Si l'interprète est en retard, j'attend 30 min. Je peux prendre contact avec le secrétariat de l'ADIS.

4) ANNULATIONS

Si l'interprète est absente, l'ADIS ne me facture pas le RDV

Si j'annule :

DÉLAIS D'ANNULATION	FACTURATION	
Plus de **2 jours ouvrés*** avant le RDV	Aucune **facturation**	
Moins de **2 jours ouvrés*** avant le RDV	Facturation **pour la durée réservée**	
Sur place (Peu importe la raison, même neige, maladie...)	SIMPLE USAGER / MEMBRE Facturation pour **la durée resérvée + frais et temps de déplacement**	ABONNE AVANTAGE Facturation pour **la durée réservée**

V) PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



L'ADIS fait attention aux informations personnelles données par les usagers.

1) POURQUOI L'ADIS À BESOIN D'INFORMATIONS ?

- Pour pouvoir vous **contacter** quand vous faites une demande
- Pour pouvoir **envoyer des informations** sur l'ADIS ou sur d'autres associations
- Pour envoyer des **devis ou factures**
- Pour faire des **statistiques**

2) QUELLES INFORMATIONS



3) QUELLE SÉCURITÉ

Mes informations personnelles sont sécurisées grâce à :



La protection des locaux



La protection du serveur de l'ADIS

4) MES DROITS EN TANT QU'USAGER

DROIT D'OPPOSITION



Je peux refuser l'utilisation de mes informations

DROIT D'ACCÈS



Je peux demander à voir mes informations

DROIT À L'OUBLI



Je peux demander à effacer mes informations si je ne suis plus membre

Pour toute demande de changement envoyez un mail à : adisgestion@adis-savoie.fr